



Recyclage SSIAP 1

Public concerné

Agent de Sécurité Incendie en Etablissement Recevant du Public ou en Immeuble de Grande Hauteur souhaitant maintenir ses connaissances conformément à la réglementation en vigueur.

Références réglementaires

Arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

Objectif

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'occuper le poste d'Agent de Sécurité Incendie conformément à l'article 2 de l'arrêté de référence et à l'Annexe I (référentiels d'emplois).

Pré-requis

- SSIAP 1 valide de moins de trois ans.
- Avoir exercé 1607 heures une activité de SSIAP 1 au cours des 36 derniers mois.
- Brevet de secourisme en cours de validité.

Nombre de stagiaires

15 maximum.

Durée

2 jours / 14 heures.

Contenu

Prévention

Evolution de la réglementation.

Accessibilité du public.

Examen blanc.

Moyens de secours

Agents extincteurs.

SSI.

Moyens d'extinction.

Mise en situation d'intervention

L'action face à différents contextes.

L'utilisation des moyens de communication mobile.

Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes.

Cas concrets.

Moyens pédagogiques

Intervenant avec une qualification minimum de SSIAP 3 (ou équivalent), ou brevet de prévention (ou équivalent).

Fourniture d'un support de cours par participant.

Pour nous contacter :

09 72 35 50 31

Prix d'un appel vers un fixe en France



Evaluation de la formation

Evaluation théorique.

Evaluation pratique à l'occasion de la mise en situation d'intervention.

Qualification

Attestation de recyclage valable 3 ans conforme à l'arrêté de référence.

Pour nous contacter :

09 72 35 50 31

Prix d'un appel vers un fixe en France

Internet : www.devhom.com Email : info@devhom.com